



## Assemblée générale

Distr. générale  
15 mars 2012  
Français  
Original : anglais

---

### Soixante-sixième session

Point 16 de l'ordre du jour

### Les technologies de l'information et des communications au service du développement

#### **Lettre datée du 24 février 2012, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent d'Antigua-et-Barbuda auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint les résultats de réunions et sessions de travail de haut niveau qui se sont récemment tenues sur le thème des technologies de l'information et des communications au service du développement et qui ont abouti au lancement de la pépinière d'entreprises mondiale.

Les réunions et sessions de travail susmentionnées se sont tenues avant et durant la session en cours de l'Assemblée générale et ont porté sur des questions liées à la coopération Sud-Sud, à la coopération triangulaire et aux technologies de l'information et des communications au service de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Elles ont bénéficié de la participation et de la contribution des Missions permanentes d'Antigua-et-Barbuda, du Bangladesh, du Bénin, du Cap-Vert, des Comores, du Kenya, de la République de Moldova et du Tadjikistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, de l'Organisation mondiale du tourisme, du Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud du Programme des Nations Unies pour le développement et du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), et de l'appui de l'agence South-South News.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe en tant que document de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, au titre du point 16 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) John W. Ashe



**Annexe à la lettre datée du 24 février 2012 adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
d'Antigua-et-Barbuda auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

**Les technologies de l'information et des communications  
au service du développement : lancement de la pépinière  
d'entreprises mondiale**

1. Le 23 septembre 2011, durant le débat de haut-niveau de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, une réunion s'est tenue au siège de l'agence South-South News, à New York, sous les auspices du Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda, W. Baldwin Spencer, à laquelle ont participé des chefs de délégation et des représentants de missions permanentes, du secteur privé et de la société civile. Les participants ont mis en exergue l'importance des technologies et de l'information et des communications (TIC) pour le développement de la région des Caraïbes et, plus particulièrement, la nécessité d'établir une pépinière d'entreprises mondiale qui permette aux petites entreprises de valoriser leur potentiel grâce aux TIC et à un meilleur accès aux marchés mondiaux.

2. Les participants ont souligné l'importance de l'action menée pour exploiter le potentiel des TIC, comme la création de la Commission « Le large bande au service du développement numérique » et le suivi et la mise en œuvre à l'échelle régionale et internationale des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information (voir résolution 2011/16 du Conseil économique et social). Ils ont surtout insisté sur la nécessité d'exploiter ce potentiel pour promouvoir la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont ceux du Millénaire, grâce à une croissance économique soutenue, partagée et équitable et à un développement durable, comme l'Assemblée générale l'avait réaffirmé dans sa résolution 66/184.

3. Les participants ont également pris note avec appréciation du rapport intitulé « Un impératif politique pour 2010 : l'avenir est au large bande », établi par la Commission en coopération avec l'Union internationale des télécommunications et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, de la Déclaration de principes et du Plan d'action adoptés à la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information (Genève, 10-12 décembre 2003), que l'Assemblée générale a fait siens, et de l'Engagement de Tunis et de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information adoptés à la deuxième phase du Sommet (Tunis, 16-18 novembre 2005), que l'Assemblée a aussi fait siens.

4. Les participants ont aussi examiné les conclusions d'une série de sessions de travail tenues au niveau des ambassadeurs, en avril 2011, sur le thème de la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans le domaine des TIC au service des objectifs du Millénaire pour le développement. Ont participé à ces sessions, qui se sont tenues à Hong Kong (Chine) et Beijing, des représentants des Missions permanentes d'Antigua-et-Barbuda, du Bangladesh, du Bénin, des Comores, du Cap-Vert, du Kenya, de la République de Moldova, du Tadjikistan et de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies, du Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud du Programme des Nations Unies pour le développement, du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, de l'Organisation mondiale du tourisme et du Programme des Nations Unies pour les établissements humains.

5. Les participants aux sessions de travail de haut-niveau ont formulé les recommandations suivantes :

- Les mesures prises pour promouvoir une croissance économique durable et réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement devraient se fonder sur les principes énoncés dans les textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information, le programme de travail établi par la Commission « Le large bande au service du développement numérique » et les autres initiatives menées par les Nations Unies dans le domaine des TIC;
- Le développement et le déploiement des technologies devraient s'accélérer, notamment par la coopération Sud-Sud, la coopération triangulaire et la création de mécanismes de facilitation comme la pépinière d'entreprises mondiale, afin d'exploiter le potentiel des TIC pour promouvoir une croissance économique durable et la création d'emplois, en particulier dans les pays en développement;
- La pépinière d'entreprises mondiale, qui aidera les gouvernements et le secteur privé à renforcer la capacité des pays en développement à mettre l'innovation et la créativité au service des objectifs du Millénaire pour le développement, devrait être lancée sans plus attendre.

#### **La pépinière d'entreprises mondiale**

6. La pépinière d'entreprises mondiale aidera les gouvernements et le secteur privé à renforcer la capacité des pays en développement de mettre l'innovation et la créativité au service des objectifs du Millénaire pour le développement. Ses principaux objectifs sont la création d'emplois et la croissance économique à la faveur d'un développement durable et de l'urbanisation.

7. La pépinière favorisera l'échange ouvert d'idées et la collaboration active, tout en garantissant la confidentialité et en fournissant les installations de qualité nécessaires pour travailler dans un environnement professionnel et efficace. Cette initiative mettra en rapport de jeunes entreprises énergiques et ambitieuses avec des entrepreneurs chevronnés dans un cadre propice à l'innovation et à l'encadrement.

8. Au niveau international, la pépinière veillera à ce que la collaboration entre ses participants, quelle que soit leur origine nationale, engendre des produits et services novateurs qui trouvent des débouchés sur les marchés internationaux. Elle est conçue pour offrir un accès aux marchés les plus prometteurs du monde dans des conditions financièrement avantageuses.

9. La pépinière encouragera et soutiendra aussi des initiatives d'envergure mondiales dans des secteurs commerciaux spécifiques, comme le tourisme durable, l'urbanisation durable, les énergies renouvelables, les technologies propres, la mode et la culture, les médias numériques et l'industrie cinématographique, les TIC et l'administration publique électronique.